



## Erreur sur la date de concubianagz

Par **Siis**, le **30/05/2019** à **12:24**

Bonjour j'ai fait une demande d'allocation familiale et sur la déclaration je m'en suis trompé j'ai déclaré depuis 01/01/2018 que nous étions en couple hors cela fait que depuis mai 2019 que nous sommes en couple

j'ai tout de suite contacté la caf' pour dire mon erreur et qu'il puisse la rectifier j'ai hébergé quelque temps monsieur durant l'année 2018 mais rien de sérieux il passait quelque temps et nous n'avions pas envie d'être en couple à ce moment on commençait à se connaître mais pas au point de partager nos frais ou d'avoir une vie stable nous sommes jeunes et on avait pas envie de se prendre la tête

sauf que je viens de recevoir une dette qui dit que nous devons 3000 euro car nous sommes en concubinage depuis 2018

je tiens à rappeler que tous mes frais sont à mon nom et c'est moi qui paie tout je travail et je n'ai pas le droit à une aide car mon salaire est trop élevé

C'est pour cela que je me suis trompée je n'en connais rien à la caf et aux démarches

je vois que le Courrier est daté d'une date antérieure à mon Appel et ce que il vont faire la rectification comme convenu avec eux par téléphone ? Quel justificatif je dois préparer pour prouver que nous étions pas en couple

Merci beaucoup